

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021
UNIVERSITÉ DE NÎMES – SITE VAUBAN
AMPHI A1 – 9 RUE DU DOCTEUR GEORGES SALAN, NÎMES

LE PROJET DE RÉFORME DU DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

sous la direction de Gustavo Cerqueira
et Vanessa Monteillet



PROGRAMME

avec le soutien de



Inscriptions : colloqueRC@unimes.fr

manifestation validée au titre de la formation continue
des avocats

OUVERTURE / 8 H 40

PROLEGOMENES / 9 H

sous la présidence de Jacques Coudurier,
bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nîmes

9h00 – **L'ambition et la méthode de la réforme**

Philippe Stoffel-Munck, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h30 – **Perspective historique sur la réforme de la responsabilité civile**

Gordon Choisel, doctorant à l'université Paris II Panthéon-Assas

I – LES CHANGEMENTS / 10 H 10

sous la présidence de Michel Allaix,
premier président de la cour d'appel de Nîmes

10h10 – **L'architecture nouvelle du droit de la responsabilité :
l'unité dans la diversité**

Vanessa Monteillet, maître de conférences à l'université de Nîmes

10h30 – **La généralisation de la fonction préventive de la responsabilité**

Christophe Albiges, professeur à l'université de Montpellier

pause

11h10 – **La modernisation des conditions de la responsabilité**

Stéphanie Porchy-Simon, professeur à l'université de Lyon

11h30 – **La modernisation des effets de la responsabilité**

Bénédicte Girard, professeur à l'université de Strasbourg

11h50 – **Les modalités d'éviction de la responsabilité**

Jean-Sébastien Borghetti, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas

déjeuner

II – LES RENONCEMENTS / 14 H

sous la présidence de **Anne-Emmanuelle Rousseau**,
présidente de la délégation régionale de l'association française des juristes d'entreprise,
directrice juridique et RSE du Groupe BRL

14h00 – La généralisation de la fonction punitive de la responsabilité

Charlotte Dubois, *professeur à l'université de Bourgogne*

14h20 – La reconnaissance d'une responsabilité collective

Anne Pélissier, *professeur à l'université de Montpellier*

14h40 – La caractérisation de la faute de la personne morale

Gustavo Cerqueira, *professeur à l'université de Nîmes*

pause

III – LES DEFIS / 15 H 20

sous la présidence de **Jean-Marie Chabaud**,
bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Nîmes

15h20 – La constitutionnalité des changements

Mathilde Kamal-Girard, *enseignante contractuelle à l'université de Nîmes*

15h40 – Le fait de l'intelligence artificielle

Guillaume Zambrano, *maître de conférences à l'université de Nîmes*

16h00 – Les enseignements pour le droit administratif

Jeremy Bousquet, *maître de conférences à l'université de Nîmes*

pause

IV – À LA MARGE / 16H20

sous la présidence de **Bertrand Sabatier**,
président du conseil régional des notaires près la cour d'appel de Nîmes

16h20 – Vers l'évolution de l'ordre public international en matière de responsabilité ?

Nicolas Nord, *maître de conférences à l'université de Strasbourg,*
secrétaire général de la Commission internationale de l'état civil

16h40 – Épistémologie pragmatique de la circulation en droit de la responsabilité civile

Jean-Sylvestre Bergé, *professeur à l'université Côte d'Azur,*
membre senior de l'Institut universitaire de France

PROPOS CONCLUSIFS / 17 H

Philippe Brun, *agrégé des Facultés de droit,*
avocat général en service extraordinaire à la Cour de Cassation